

Un quartier de Lousonna à la Maladière (Vidy)

Autor(en): **Gilliard, Fred.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **55 (1947)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-43054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un quartier de Lousonna¹

à la Maladière (Vidy)

AUX ABORDS DU MARCHÉ — UNE PLACE DE DÉBARQUEMENT

En suivant le portique

En sortant du marché, par l'extrémité du portique, à l'est, on trouve, à droite, entre la « schola » des bateliers et un mur prolongeant celui qui termine la grande halle, une case (K°) plus étroite que les boutiques voisines². La halle dépasse, en longueur, le marché d'environ 4 m. de ce côté. A-t-on voulu, primitivement, donner à celui-ci la même longueur qu'à la halle? La case K° n'a que 3 m. de largeur ; mais, si l'on mesure la distance entre le mur qui la limite, à l'est, et la fondation d'un autre mur parallèle découverte à l'intérieur de la case J° (schola)³ on obtient 4,20 m., largeur correspondant à peu près à celle des boutiques du marché. Est-ce l'indice d'un changement de plan ou d'un remaniement dans la réalisation de celui-ci? Cependant, aucune substruction plus ancienne n'a été retrouvée, par ailleurs, dans le sol du marché qui paraît avoir été édifié suivant un plan bien arrêté.

Un gros bloc de pierre jaune, placé dans l'alignement des colonnes du portique, face au mur de la case K°, à l'est, marque la fin du marché.

Salle de réunion ou sanctuaire?

Un égout formé de dalles de molasse creusées en caniveau longe le mur de la grande halle, à l'est, séparant celle-ci d'un petit bâtiment renfermant un local à peu près carré (*i*), de 6 m.

¹ Voir R. V. H., mai-juin 1939, novembre-décembre 1942, janvier-février-mars 1943.

² Voir plan, fig. 1.

³ La « schola » des bateliers du lac Léman.

sur 5,90 m., communiquant, au nord, par une large baie avec un portique dont la toiture était portée par trois piliers de mollasse de section carrée¹. Ce portique prolonge exactement celui du marché.

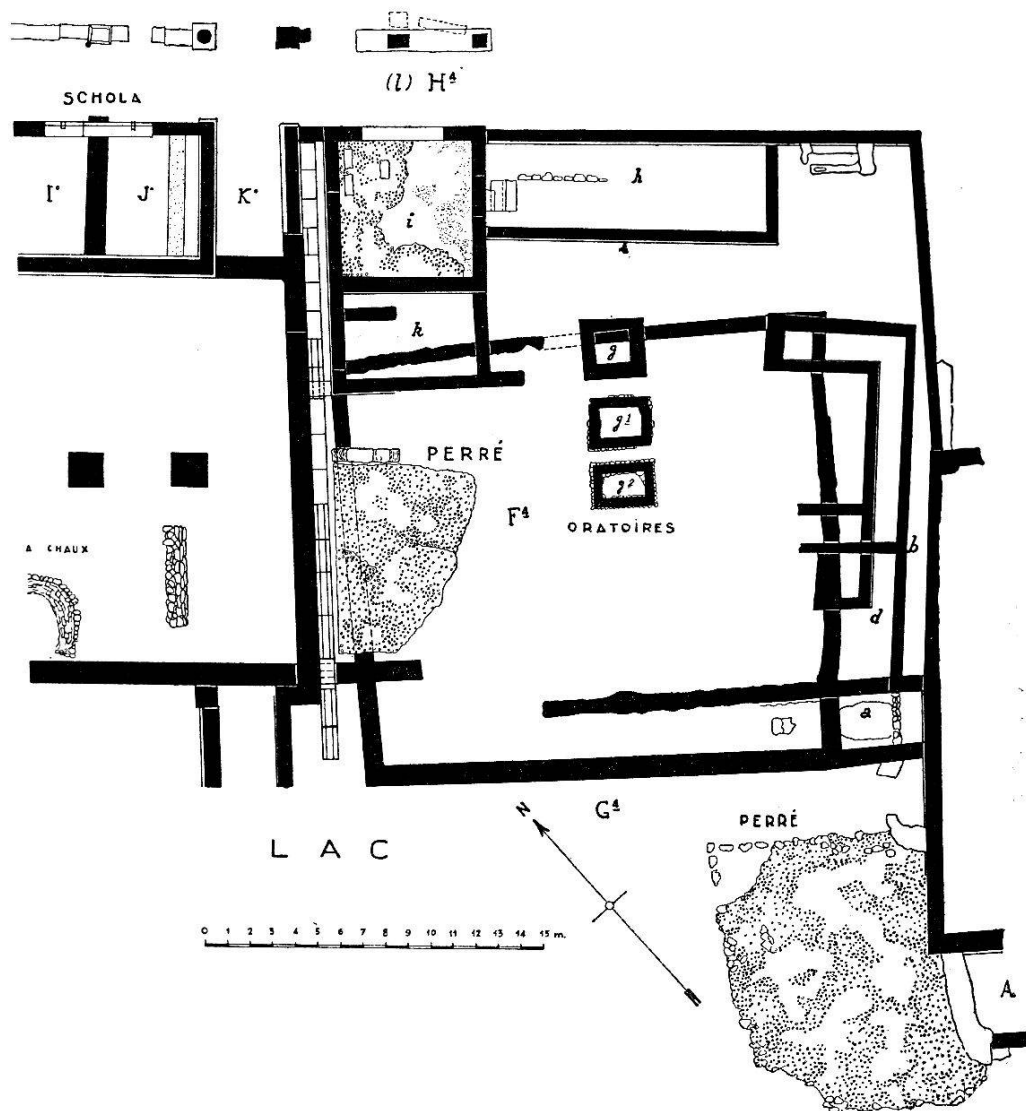


Fig. 1. — La place de débarquement.

En haut, à gauche : le bâtiment *i*, à droite : dans l'angle, l'escalier conduisant dans la rue nord-sud. Au centre : les trois oratoires : *g*, *g¹*, *g²*.

Le sol du local était bétonné. Les murs étaient revêtus d'un enduit dont on a recueilli des fragments peints en rouge.

Sommes-nous en présence d'une nouvelle « schola » ou, peut-être, d'un petit sanctuaire? Aucune inscription n'est venue nous renseigner ; et la question reste ouverte.

¹ Il est probable que ces piliers sont le fait d'une reconstruction tardive. On a retrouvé à l'intérieur de la case *i* plusieurs tambours de colonnes en calcaire jaune semblables à celles du portique du marché.

Sous le sol bétonné (qui est au niveau de 378,70 m.) on a trouvé, à la cote de 377,95 m., une couche archéologique avec des traces d'incendie. Des monnaies, des tessons de poteries sigillées recueillis à ce niveau montrent que l'emplacement a été occupé déjà au I^{er} siècle. Comme dans la halle et le marché voisins, il y a eu un bouleversement suivi d'une reconstruction partielle. Mais, ici, la série des monnaies retrouvées, tant à l'intérieur qu'aux abords du bâtiment, s'arrête à Marc-Aurèle, donc à la fin du II^e siècle.

Il ne semble pas qu'il y ait eu de communication entre le local (*i*), attenant au portique, et la case *k* qui est un peu en contre-bas. Par contre, le mur de la case *i*, à l'est, a été percé ; et l'on a construit un escalier de trois marches, en mollasse, pour établir une relation avec la case *h* attenante, local ou cour, de forme allongée, qui est dans l'alignement du portique. Il s'agit là, sans doute, d'une transformation tardive.

Mais ce qui donne un intérêt particulier à ce bâtiment, ce sont les trouvailles faites dans son sol, sous le portique et aux abords. Mentionnons, entre autres, un petit manche en ivoire ¹, où sont représentées deux mains unies, terminé par un bouton en forme de fleur, une intaille ² qui ornait le chaton d'une bague (agate de couleur orange, de forme ovale). Celle-ci nous montre une femme debout, casquée et vue de profil, probablement une divinité (une Victoire?) La découverte la plus remarquable a été celle d'une statuette de Mercure ³, en bronze, qui gisait dans une petite canalisation d'égout, devant le por-

¹ Cet objet, déposé dans le bâtiment du musée de Vidy, en 1935, avant que celui-ci ait été organisé, a malheureusement disparu. Il a probablement été volé. Nous en possédons trois photographies (Collection des photographies des fouilles, au Musée du Vieux-Lausanne, n^o 91 *a*, *b*, *c*). Les mains unies étaient un attribut des divinités Concordia ou Pieta (CAGNAT et CHAPOT, *Manuel d'archéologie romaine*, t. I, p. 462 et 472).

² Les Romains attribuaient à l'agate une force prophylactique (CAGNAT et CHAPOT, *op. cit.*, t. II, p. 192). Dans la gravure agrandie par la photographie, on distingue, sommairement indiqués, le casque, le cou, le buste, les bras, l'un semblant porter un objet, et, au dos, une forme d'aile. Le corps paraît drapé dans un vêtement tombant en plis verticaux autour des hanches et descendant jusqu'aux pieds. Mais, à la place de ceux-ci, apparaît un motif étrange : une façon de branches serpentiformes se tortillant, à droite et à gauche de la figure, s'enroulant autour des jambes ?

Je me borne à noter mes observations, laissant à de plus savants la tâche d'interpréter cette image. L'intaille est déposée au Musée de Vidy (Collection des photographies, n^o 180 *a*).

³ Voir l'étude consacrée à cette statuette par W. DÉONNA, *Mercur, statuette en bronze de Vidy*. R. H. V., mai-juin 1940.

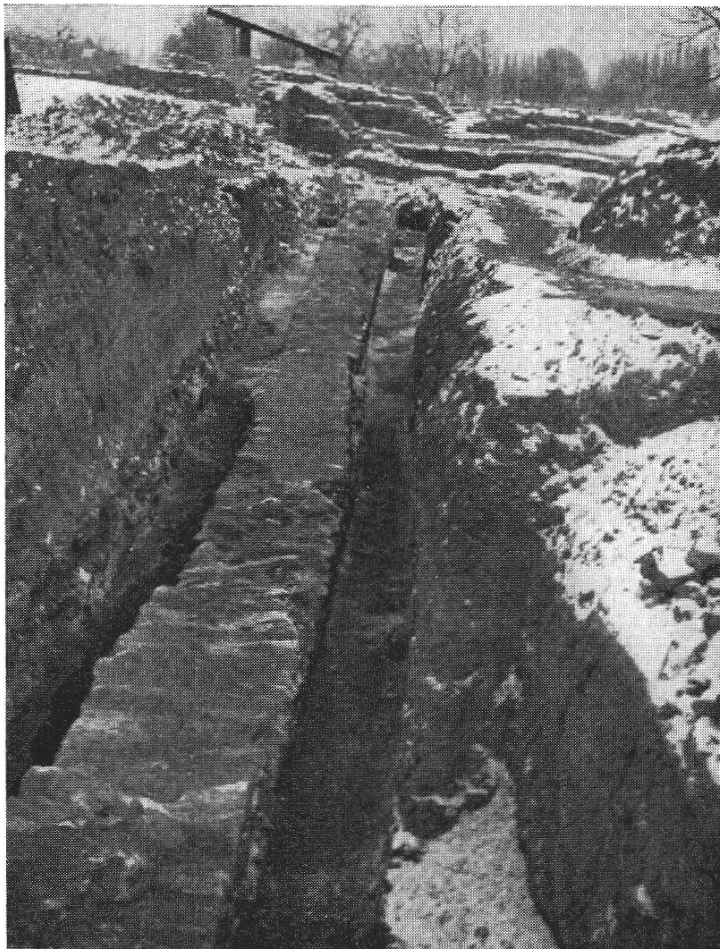


Fig. 2. — *Le mur de quai, au sud de la place.*
Vue prise du nord-ouest (janvier 1940).



Fig. 3. — *Le perré au sud-ouest de la place.*
Vue prise du nord (janvier 1940).

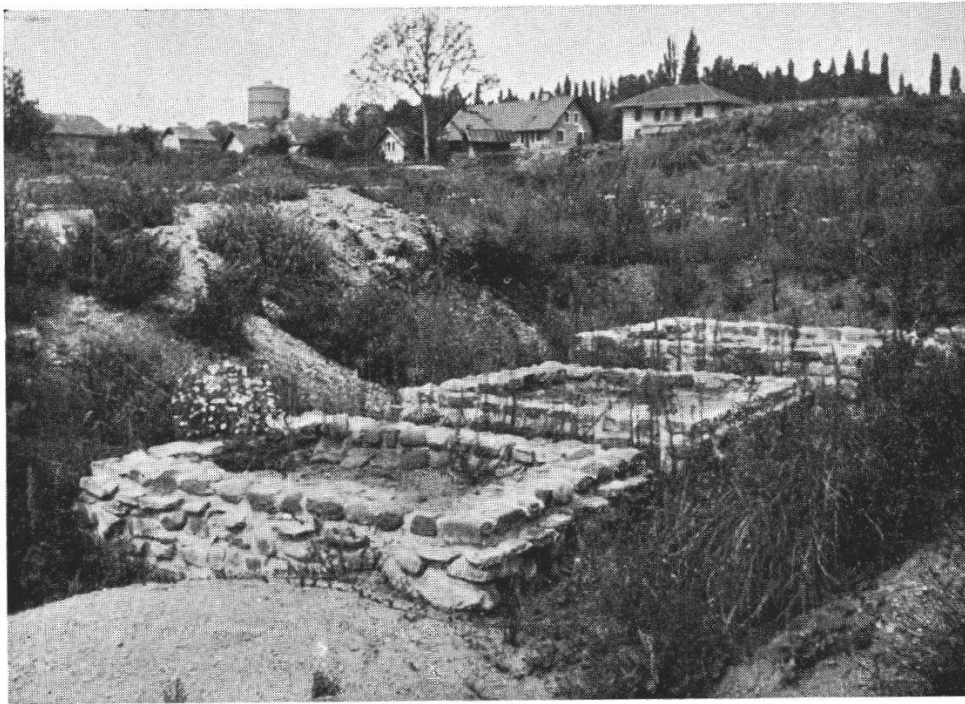


Fig. 4. — *Les trois oratoires.*
Vue prise du sud, après restauration.

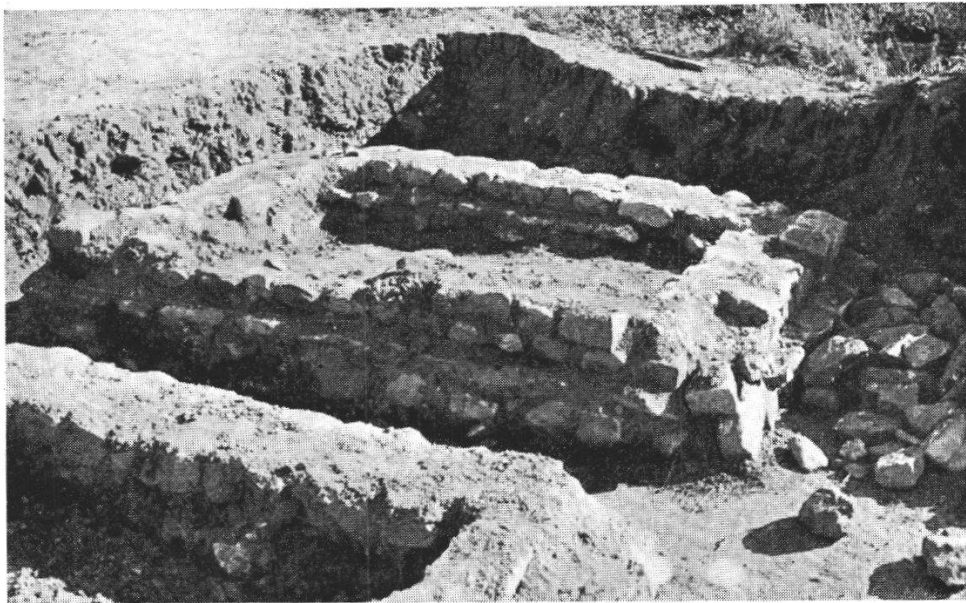


Fig. 5. — *L'oratoire g², et, au premier plan, l'angle de l'oratoire g¹.*
Vue prise du nord-ouest, avant restauration (juillet 1939).

tique. C'est, sans contredit, la plus belle pièce recueillie au cours des fouilles de la Maladière.

Il faut se résoudre à aller à tâtons dans l'ombre qui s'est accumulée, depuis quelque vingt siècles, sur les ruines du bourg de Lousonna. Mais la civilisation romaine a laissé, partout où elle a passé, des traces identiques ; et l'on peut évoquer, ici, sans risque de se tromper, certains aspects de la vie publique communs à tous les centres urbains des Gaules.

« Il était aussi facile, dans une rue antique, de rencontrer un dieu que de croiser un homme », a dit Camille Jullian¹. Notre petit bâtiment a-t-il peut-être été affecté au culte d'une divinité ? Mais les dieux étaient partout, dans les basiliques, dans les marchés, les thermes, sans qu'on leur consacraît un sanctuaire. Qui sait si la gracieuse statuette de Mercure n'a pas présidé aux délibérations d'une corporation de négociants ou tout aussi bien aux réunions d'un collège religieux ?

Une place de débarquement

Où était le port de Lousonna ? On a eu lieu de croire que c'était entre la Chamberonne et les Pierrettes, à l'ouest de Vidy². Mais les découvertes faites à la Maladière, la présence du marché, de la grande halle, nous permettent de supposer que le port n'était pas éloigné de ceux-ci.

Les fouilles ont déjà ramené au jour, à l'est de la halle, une place de débarquement caractérisée par l'installation d'un perré incliné vers le lac pour l'accostage des bateaux et d'un mur de quai (voir plan : fig. 1 et fig. 2, 3)³.

¹ C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, t. V, p. 64 et suiv.

² FREDERIC TROYON, *Monuments de l'antiquité dans l'Europe barbare*. M. D. R., t. XXV, p. 484.

L. BLONDEL, *La civilisation romaine dans le bassin du Léman*, p. 21.

Il est peu probable que l'embouchure du Flon ait pu être utilisée, du moins régulièrement, pour l'amarrage des bateaux. Ce ruisseau a des crues subites et devient tumultueux. Il est certain qu'une partie des substructions du « vicus » de Lousonna sont enterrées sous ses alluvions.

³ Devant ce mur, s'étendait une plage de sable fin faiblement inclinée, comme des sondages l'ont fait constater, au sud de la basilique, à la cote de 375 m., et du portique A (376 m.).

« Les bateaux antiques, en effet, n'ont pas besoin d'un fort tirant d'eau ; il leur faut des plages en pente douce où ils viennent s'échouer. » (ALBERT GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. VI, p. 481.)

On n'a retrouvé, à Vidy, jusqu'à maintenant, aucune trace de pilotis, comme ceux qui maintenaient les enrochements le long du quai du port gallo-romain de Longemalle, à Genève. (L. BLONDEL, *Le port gallo-romain de Genève*. *Revue Genava*, 1925.)

Cette place, règnant au niveau moyen de 377,35 m., était à peu près carrée. (L'espace libre entre les constructions, mesuré du N.-O. au S.-E., est de 22,50 m. env. et, du N.-E. au S.-O., de la case *h* au quai, de 23 m. env.) Elle était bordée au N.-O. par la grande halle, au N.-E. par le petit bâtiment (*i*) que nous avons décrit précédemment, prolongé par la case *k*, empiétant sur la place, dans l'angle nord, et la case *h*, au S.-E., par un enchevêtrement de murs d'époques diverses, où l'on peut distinguer les fondations d'un étroit portique fermant la place de ce côté et dessinant un retour à l'équerre, à l'extrémité nord. Des substructions plus anciennes de murs ont été dégagées, en contrebas de ces fondations, ainsi que sous celles des cases *g* et *h*, au nord, et parallèlement au mur du quai, au sud.

L'aménagement de l'emplacement a donc subi des modifications à la suite de quelque bouleversement.

Un perré, large de 12 m., descend parallèlement au mur de quai ¹, dans la direction de l'ouest, sur une distance de 9 à 10 m. Il est formé par un blocage épais consistant en gros moellons noyés dans du béton (fig. 3). Il s'arrête, au nord, à une distance de 3 m. du quai et paraît avoir été réservé spécialement à l'usage d'un bâtiment situé au S.-E. de la place, sur la grève du lac, mentionné déjà dans la description du plan général des fouilles ². Le plan incliné que constituait le perré se prolongeait, en effet, à l'intérieur d'un portique (*A*) de telle sorte que les bateaux qui accostaient sur le perré pouvaient être halés pour être déchargés à couvert sous le portique ³.

Le mur de quai (long de 21 m. env.), en bonne maçonnerie, épais de 0,90 m., a été dérasé. Les niveaux relevés au couronnement varient de 375,12 m. à 376,11 m. La fondation descend jusqu'à la cote de 374,5 m. environ.

Un second perré a été créé, semble-t-il, au N.-O. de la place. Longeant la grande halle, il devait descendre jusqu'au lac dans la direction du S.-O. ⁴. Mais il n'en subsiste qu'une partie. Ce

¹ De la cote de 376 m. env. à celle de 375,45 m.

² Voir *R. H. V.*, mai-juin 1939, p. 118.

³ Un plan incliné, formé d'un pavage grossier, sur lequel on devait tirer les bateaux, a été découvert dans un des bassins du port gallo-romain de Longemalle à Genève (*L. BLONDEL, op. cit.*).

⁴ Il existait sur une longueur de 8 m., partant de la cote 377 m. 93 pour s'arrêter au niveau de 377 m. 27, à 6 m. du quai. Il devait donc se prolonger au delà pour atteindre le lac. Ce perré paraît avoir été destiné au transport des matériaux dans la halle ou basilique.

perré, consistant en un pavage bétonné reposant sur un empierrement, recouvre d'anciens murs et un amas de tuiles et d'ossements d'animaux (dont on aurait fait là un dépôt). Il doit avoir été aménagé tardivement.

Mais, à côté des installations portuaires, au milieu du trafic des bateliers, des portefaix chargeant ou déchargeant les marchandises, des négociants, contrôlant expéditions ou livraisons, s'élevaient trois petits oratoires, alignés dans l'axe N. E.-S. O. de la place (voir fig. 1, plan, et fig. 4 et 5). Ils étaient destinés, sans doute, à rappeler que le succès de toutes les entreprises humaines dépend du bon vouloir des dieux. Chacun pouvait ainsi s'assurer de leur appui, au départ, et leur rendre grâce lors d'un heureux retour ¹.

Les trois oratoires, bien modestes en leurs proportions, fragiles en leur structure, ne nous ont laissé que leurs fondations. Celles-ci sont à fleur du sol et assez légères, ce qui nous fait douter qu'elles aient porté une bâtisse massive en maçonnerie. C'est possible pour l'une d'elles, celle qui est au nord (case g), qui devait offrir asile, comme l'a prouvé une inscription trouvée tout à côté, au grand dieu Neptune ². La chapelle du sud (case g₂) était dédiée à Hercule ; une autre inscription en fait foi ³. Nous ne savons qui était l'hôte du troisième oratoire, celui du milieu. La présence de Neptune en ce lieu ne nous surprend pas ; mais nous pourrions nous demander ce que venait faire ici Hercule, si nous ne savions pas que les Gaulois lui confièrent souvent la surveillance des foires ⁴.

Un fragment d'autel consacré à Neptune par les bateliers de Lousonna ⁵ a été découvert près de la chapelle sud (case g₁), au sud-est de celle-ci. Il est des plus probable que cet autel se trouvait devant la chapelle du dieu des eaux (case g) qui, comme

¹ « Le voyageur les appelait en partant et en arrivant » (C. JULLIAN, *op. cit.*, t. VI, p. 238.)

Voir notice F. GILLIARD, *Revue Ur-Schweiz*, 1940, n° 4.

² COLLART et VAN BERCHEM, *Inscriptions de Vidy*. R. H. V., mai-juin 1939, p. 134 et suiv.

³ COLLART et VAN BERCHEM, *Inscriptions de Vidy* (deuxième série). R. H. V., mars-avril 1941, p. 61.

⁴ En cette fonction tutélaire, le héros symbolisant la force physique ne devenait-il pas, en quelque sorte, le représentant de la force publique ? (Cf. C. JULLIAN, *op. cit.*, t. VI, p. 34).

On a retrouvé une statue d'Hercule dans le voisinage du port romain de Capelles à Narbonne (A. GRENIER, *op. cit.*, t. VI, p. 488).

⁵ COLLART et VAN BERCHEM, *op. cit.*, R. H. V., 1941, p. 63.

ses voisines, devait s'ouvrir au sud-est. Ces édicules ont eu apparemment les proportions et l'aspect de l'humble chapelle d'Isis, trouvée à Rome, que nous montre une figure du *Manuel d'archéologie* de Cagnat et Chapot¹. Elle consistait en une « cella », bâtie en briques, au fond de laquelle était ménagée une niche pour la statue de la déesse.

On ne voit pas bien par où l'on avait accès à la place, en venant du bourg, par la rue nord-sud. Les piétons pouvaient utiliser un escalier de 2 m. de largeur, en mollasse, retrouvé dans la case e (angle nord-est du plan : fig. 1). Mais les véhicules devaient forcément rester dans la rue nord-sud.

.

La place de débarquement que nous venons de décrire constituait-elle le port de Lousonna? Il est peu probable que celui-ci, réduit à ces proportions, eût pu suffire au trafic des marchandises qui devaient, non seulement alimenter le marché, mais être acheminées par les voies convergeant en cet endroit, vers les principaux centres de l'Helvétie, plus loin peut-être.

Les fouilles qui, espérons-le, se poursuivront un jour, devront être dirigées plus à l'est, jusqu'à l'embouchure du ruisseau du Flon, et à l'ouest de la grande halle, qui, par ses dimensions, semble avoir été destinée à servir d'entrepôt ou de comptoir pour d'importantes transactions commerciales. Il faudrait aussi pouvoir explorer le terrain, au sud de la place, pour savoir s'il existait peut-être plus avant, dans le lac, une digue de protection. Les sondages qui ont été effectués jusqu'à maintenant de ce côté, devant la grande halle, à l'ouest, et devant le bâtiment à portique, à l'est, ont permis de constater qu'il n'y avait eu, primitivement, qu'une grève de sable doucement inclinée². Orienté comme il l'était, le petit port était exposé aux vents du sud-ouest et risquait d'être ensablé peu à peu. Et c'est bien ce qui s'est produit. Toutes les constructions du quartier de la Maladière qui se trouvaient jadis sur la rive du lac étaient recouvertes d'une épaisse couche de sable parfaitement propre atteignant, par places, 1,50 à 2 m. d'épaisseur.

¹ CAGNAT et CHAPOT, *op. cit.*, t. I, p. 170.

² Voir note 3, p. 195.

Ceci nous expliquerait que le premier perré, sur lequel on a recueilli des monnaies des I^{er} et II^e siècles (de la République à Antonin) ¹ ait été rendu inutilisable, peut-être par suite d'une interruption prolongée dans l'entretien du port, et qu'il ait fallu, par la suite, construire un nouveau perré à un niveau supérieur. A ce moment, les constructions entourant la place avaient été déjà bouleversées. Il s'agit donc d'une utilisation tardive de l'emplacement, probablement au III^e siècle ².

Partout, l'examen des ruines du quartier de la Maladière montre la trace des mêmes événements qui, du I^{er} au III^e siècle, ont marqué les grandes étapes de l'histoire du vicus de Lousonna, intimement liée à l'existence du port qui semble s'être endormi pour toujours, au cours du IV^e siècle.

FRED. GILLIARD.

¹ Je me suis basé sur l'inventaire des monnaies établi par M. C. Martin, conservateur du Cabinet des médailles cantonal.

² Preuve en soit la présence de tuiles brisées sous ce perré.
